

ARRETE
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2025

CADRE D'EMPLOIS des **AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES**
pour l'accès au GRADE de agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Le Président de S.I.R.P. MURLIN, NARCY, VARENNES-LES-NARCY

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
<i>Mme DUVAL Soleyne</i>	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1		Favorable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à VARENNES-LES-NARCY

Le... 14 avril 2025

Le Président

Serge BULIN

Syndicat Intercommunal
de Regroupement Pédagogique
MURLIN NARCY
VARENNES-LES-NARCY